

3.1 UN EXEMPLE DE CAHIER DES CHARGES POUR UNE ÉTUDE DE FAISABILITÉ DE POTENTIELS D'ACTIVITÉS

L'étude a pour objectifs d'établir un diagnostic sur les pistes d'activités identifiées comme pouvant être supports d'un atelier chantier d'insertion (ACI) multiactivités et d'étudier la faisabilité technique, économique et financière de l'implantation d'un ACI.

ÉTUDE DE FAISABILITÉ POUR L'IMPLANTATION D'UN A.CI. MULTI ACTIVITÉS
(RECYCLERIE / RESSOURCERIE, ACTIVITE PRINCIPALE NETTOYAGE DES TOMBES,
CONDITIONNEMENT DES PRODUITS LOCAUX, ACTIVITES COMPLEMENTAIRES)

→ Site de proximité CeDRE -2010



CAHIER DES CHARGES

1. CONTEXTE DE L'ÉTUDE

Les activités de réemploi permettent d'offrir une nouvelle vie à un produit dont le propriétaire souhaite se défaire ; ces pratiques contribuent donc pleinement à la réduction des déchets. A ce titre, la « préparation au réemploi » a été identifiée comme la deuxième piste d'action prioritaire pour la gestion des déchets par la directive européenne du 19 novembre 2008.

Les structures de réemploi, communément appelées « recycleries », ont pour objet la valorisation par le réemploi des déchets des ménages (notamment les encombrants), et le cas échéant, les déchets d'autres producteurs (administrations, entreprises). Pour cela, ces structures :

- collectent des déchets réemployables, par différents moyens (collecte en déchèterie, en porte à porte, apport volontaire...),
- les nettoient et les réparent si nécessaire,
- puis les remettent en vente.

Sur le territoire national, certaines recycleries sont organisées en réseau. On peut citer notamment :

- le réseau Emmaüs, ainsi que son antenne « Le Relais », spécialisé dans le textile
- le réseau ENVIE, spécialisé dans les déchets d'équipements électriques et électroniques
- le réseau des Ressourceries

Certaines recycleries, notamment celles rattachées au réseau des ressourceries, mettent également en avant une fonction d'information et de sensibilisation du grand public à l'environnement.

→ ORIGINE DU PROJET

Ce projet est porté par le Groupe coopératif Tremplin. Il est travaillé en partenariat avec le Site de proximité Ce.D.R.E qui intervient sur les Communautés de Communes de Lamastre, Vernoux et sur la commune de Pailharès.

Le Site de proximité Ce.D.R.E a initié en 2009 un travail de prospection sur les liens possibles entre l'insertion des publics en difficulté sur la zone rurale et la valorisation des patrimoines. Ce travail mené avec l'appui d'une étudiante est venu confirmer les constats établis par la DDTEFP et l'importance de développer des outils d'insertion à destination du public féminin. De plus, des besoins en termes de valorisation des patrimoines ont émergé.

Suite à ces constats, Tremplin a engagé une réflexion sur l'opportunité de répondre aux besoins en créant un nouveau chantier d'insertion à destination en priorité des femmes avec des activités supports novatrices et diversifiées sur la zone rurale.

Appuyé par le Site de proximité Ce.D.R.E, Tremplin a identifié trois pistes d'activités supports :

- Effectuer des inventaires des patrimoines pour les collectivités locales et institutions locales, les offices du tourisme pour permettre leur recensement, leur entretien et leur valorisation ;
- Aider à la valorisation des produits locaux sur Vernoux en développant des moyens de communication et de logistique ;
- Proposer un service de nettoyage de tombes aux particuliers.

Face à ces activités repérées, les deux structures se sont engagées dans une démarche de prospection et de rencontre des acteurs du territoire (Chambre d'agriculture, CDRA Valdac, PNR, « Goûter l'Ardèche », l'Association Nectardéchois...) pour confirmer ou infirmer ces pistes. Elle s'est déroulée de septembre à novembre 2009.

Ces rencontres ont confirmé puis affiné les constats et les pistes d'activités permettant d'envisager qu'elles soient supports à la création de ce chantier. La mise en place d'une démarche commerciale permettra le développement progressif de ces activités sur les deux premières années de la création du chantier.

Malgré cela nous n'avions pas le support nous permettant d'offrir une activité permanente à 8 personnes dès l'ouverture du chantier. Ainsi, afin de répondre à ce besoin, une nouvelle activité a été prospectée : la création d'une ressourcerie. Nous avons donc pris le temps, de la même manière que pour les autres pistes, de vérifier la pertinence de ce support.

Nous avons choisi de développer une activité de Ressourcerie qui donnera une image positive et innovante de ce chantier.

Sur les 3 activités supports identifiées, 2 deviendront complémentaires de la ressourcerie : aider à la valorisation des produits locaux en proposant un service de conditionnement, proposer un service de nettoyage de tombes aux particuliers. L'inventaire des patrimoines est abandonné.

Ces activités permettront un apprentissage supplémentaire de compétences, de capacités. Cela nous permettra de nous mobiliser sur un développement qui se traduira par un surplus d'activité et donc en cascade de nouveaux postes de travail pour les publics en situation précaire.

L'installation administrative et technique de cette activité est prévue sur la commune de Vernoux. Le local choisi sera propriété de la nouvelle Communauté de Communes de Vernoux et mis à disposition moyennant location au Groupe Coopératif Tremplin par l'intermédiaire de l'Union d'Economie Sociale « L'entraide ».

Cette étude devra donc se mener en partenariat avec la Communauté de communes de Vernoux et la CCI Nord Ardèche. En effet, cette étude servira aussi de support à la demande des financements publics (Fond FISAC) pour la rénovation de ce local par la Communauté de communes.

Il est prévu que les activités se dérouleront sur un territoire plus large : la collecte des objets et la vente, le nettoyage des tombes, conditionnement des produits locaux.

Les territoires concernés seront principalement les cantons de : Vernoux, Lamastre, St Péray, Tournon et Tain.

Cet ensemble de territoires représente à minima 58 communes en majorité situées en zone rurale et un volume approximatif de 55 000 habitants pour les communes les plus importantes.

2. OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

→ LES OBJECTIFS DE L'ÉTUDE SONT LES SUIVANTS

- Etablir précisément le diagnostic du territoire dans son organisation actuelle (gisements et gestion des déchets, acteurs locaux...).
- Etudier la faisabilité technique, économique et financière de l'implantation d'un A.CI. à destination d'un public prioritairement féminin dont les activités supports seront recyclerie / ressourcerie, le nettoyage des tombes et le conditionnement des produits locaux sur le territoire d'étude.

Le projet s'inscrit dans le développement d'une économie solidaire, notamment :

- en favorisant une dynamique territoriale,
- en favorisant l'accès à l'emploi de personnes en situation précaire peu ou pas qualifiées,
- en visant la création d'emplois pérennes.

3. CADRAGE DE L'ÉTUDE

1ÈRE PARTIE : DIAGNOSTIC TERRITORIAL

→ ÉTUDE DES GISEMENTS RESSOURCERIE :

• Déchets ménagers

Le prestataire examinera la composition des déchets ménagers susceptibles de faire l'objet d'un réemploi. L'objectif à ce stade est de quantifier, par type de déchets (mobilier, textile, électroménager, cycles...) les volumes collectés actuellement. Cette quantification passera par une observation des entrées en déchèterie et une caractérisation des bennes (encombrants, ferrailles, DEEE...), une analyse des pratiques de collecte en porte à porte ou sur rendez-vous (encombrants), une consultation des services techniques des collectivités et des études disponibles. La part de déchets réemployables et recyclables pour chaque flux entrant sera ensuite évaluée.

Des contacts ont déjà été pris avec les différents acteurs concernés (déchetteries...), le prestataire devra prendre en compte les données déjà collectées. De plus, durant les premiers travaux de mise en place de ce projet, des contacts ont eu lieu avec des agences immobilières. Celles-ci nous informant que lors de ventes de biens elles avaient régulièrement des meubles et objets divers à débarrasser. Il paraît judicieux d'aller vérifier ce gisement possible.

• Autres gisements

Le prestataire évaluera également les autres gisements disponibles sur le territoire (administrations, entreprises), susceptibles de faire l'objet d'une collecte en vue du réemploi (recyclage des papiers de bureaux, récupération par exemple de palettes pour la construction d'objets en bois...).

Une enquête pourra être réalisée auprès des Chambres Consulaires, des principaux acteurs publics du territoire : communes, services de l'Etat, du Conseil Général...

→ ÉTUDE DES GISEMENTS NETTOYAGE DES TOMBES :

Le prestataire examinera les besoins en termes de nettoyage de tombes sur le territoire défini. L'objectif à ce stade est de quantifier, par secteur géographique les besoins.

→ ÉTUDE DES GISEMENTS CONDITIONNEMENT ET VALORISATION DES PRODUITS LOCAUX :

Le prestataire examinera les besoins en termes de conditionnement des produits locaux. L'objectif à ce stade est de quantifier les besoins, par type de produits à conditionner.

→ ÉTUDE DES ACTEURS LOCAUX :

Le prestataire identifiera de façon exhaustive, en utilisant pour partie les données déjà acquises par Tremplin et le site de proximité CédRE :

- les acteurs de la collecte des déchets ménagers et leur articulation (rôles, prestataires...),
- les acteurs du réemploi ou de la vente d'occasion déjà implantés sur le territoire, ainsi que leur rayon d'action en termes de collecte et de revente,
- les acteurs œuvrant dans le nettoyage des tombes,
- les acteurs œuvrant dans le conditionnement des produits locaux,
- les structures de l'économie sociale et solidaires existantes, ainsi que les acteurs sociaux et administratifs susceptibles d'intervenir pour l'implantation d'une nouvelle structure de ce type,
- les acteurs impliqués dans la sensibilisation du public à l'environnement.

Pour l'ensemble de ces acteurs, le prestataire évaluera leurs possibilités d'évolution ou d'implication par rapport à la création d'un A.Cl. à destination d'un public prioritairement féminin dont les activités supports seront recyclerie / ressourcerie, le nettoyage des tombes et le conditionnement des produits locaux (évolution du rôle du gardien de déchèterie, partenariats potentiels pour la sensibilisation à l'environnement, concurrence éventuelle avec d'autres structures...). Des entretiens avec les structures existantes sont à prévoir à ce stade.

L'intérêt potentiel de la population vis-à-vis d'une structure de vente d'occasion (nombre d'habitants, profil sociologique...) sera également analysé.

Les modalités de réalisation de ce « diagnostic des acteurs » seront détaillées par le candidat.

2^{ÈME} PARTIE DE L'ÉTUDE : ÉTUDE DE FAISABILITÉ

A partir du diagnostic, la faisabilité d'un A.Cl. à destination d'un public prioritairement féminin dont les activités supports seront recyclerie / ressourcerie, le nettoyage des tombes et le conditionnement des produits locaux sur le territoire sera examinée. Cette étude portera sur les aspects suivants :

→ ASPECTS TECHNIQUES :

A titre indicatif, différents ateliers de revalorisation ou de constructions sont dorénavant envisagés :

- atelier d'ameublement : dans cet atelier, seraient valorisés les meubles, literies, canapés... par de la remise en état et de la réparation,
- atelier brocante, jardin et divers : dans cet atelier seraient valorisés les bibelots, les vaisselles, les livres, les cycles, les petits outillages, les mobiliers de jardin... nécessitant soit un simple nettoyage, soit une remise en état légère avant réemploi,
- atelier de construction de meubles en carton,
- atelier de construction d'objets en bois : table de jardin, niche pour chien...,
- atelier de Relooking et de détournement de fonction des objets.

Devront être analysée par le prestataire retenu

- organisation de la collecte :
 - analyse des types de déchets les plus pertinents à collecter en vue du réemploi, compte tenu du diagnostic, des objectifs du chantier et du public ciblé,
 - étude de l'articulation possible avec les schémas de collecte actuelle (organisation de collectes sur les déchèteries, pertinence de mise en place de nouveaux modes de collecte (porte-à-porte, sur rendez-vous, double collecte...), détermination des moyens logistiques nécessaires.
- organisation du conditionnement des produits locaux.
- organisation du nettoyage des tombes.
- détermination des caractéristiques de fonctionnement sur le lieu d'implantation prévu :
 - site de stockage (stockage des déchets avant leur transfert vers les ateliers stockage des produits à conditionner avant leur transfert vers les ateliers) : superficie, organisation des différents stocks, sécurité du site...,
 - ateliers : superficie, équipements nécessaires (outils, machines...),
 - bureaux et salle de réunion/accueil/exposition : superficie, équipements nécessaires ; prise en compte des contraintes (normes) liées à l'accueil du public,
 - magasin : superficie, sécurité du site, équipements nécessaires (bureau d'accueil, caisse, rayonnage...) ; prise en compte des contraintes (normes) liées à l'accueil du public.
- sur la base de ces caractéristiques et sachant que le site est doré et déjà choisi (des lieux de dépôt pour la vente et également utilisés comme outil de communication devront être implantés sur une partie ou l'ensemble du territoire concerné), l'implantation sera étudiée au regard des critères suivants :
 - disponibilité du site : locaux existants en location après des travaux de rénovation à prévoir (lien à faire avec la CC du Pays de Vernoux),
 - proximité des lieux de collecte (déchèterie ou autres...), accessibilité pour les camions,
 - pour le magasin et les dépôts : visibilité et accessibilité pour le public,
 - pour le magasin et/ou les ateliers : capacité d'accueil pour l'organisation d'actions de sensibilisation et de pédagogie sur l'environnement,
 - estimation financière des investissements nécessaires (voir « aspects financiers »).

→ ASPECTS HUMAINS :

- évaluation de l'effectif total nécessaire,
- description des postes et des compétences, identification du personnel nécessaire (profil, niveau de qualification) notamment pour les personnels encadrants, types de contrat (voir la rubrique « aspects juridiques »),
- analyse des formations nécessaires pour ces personnels et de l'offre de formation existante ; étude en particulier de la problématique des emplois subventionnés pour une durée limitée, impliquant un renouvellement fréquent du personnel,
- analyse de l'articulation avec les structures existantes (possibilité d'évolutions de postes existants, tel que le gardien de déchèterie).

→ ASPECTS JURIDIQUES :

Le choix de la forme juridique est aujourd'hui établi par la création faite en 2009 d'une association support d'A.CI. dont celui à destination d'un public prioritairement féminin dont les activités supports seront recyclerie / ressourcerie, le nettoyage des tombes et le conditionnement des produits locaux « tremplin Horizon » :

- étude des modalités de gestion et de contractualisation possibles, notamment avec la collectivité (marché public et conditions de mise en concurrence (critères sociaux et environnementaux des appels d'offres), subventionnement...),
- recensement des contraintes juridiques et réglementaires s'appliquant au projet (réglementation des établissements recevant du public, réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement...).

La décision est prise d'adhérer au réseau national des ressourceries dès l'opérationnalité de l'activité.

→ ASPECTS FINANCIERS :

Ces aspects financiers doivent faire l'objet d'une vigilance particulière de la part du cabinet que ce soit sur l'estimatif des coûts d'investissement que des coûts de fonctionnement ainsi que sur l'évaluation des possibilités financières extérieures sur les investissements et les fonctionnements.

- Estimation des investissements nécessaires : site de stockage, ateliers et boutique, matériel (équipements, outillages, véhicules...), montée en puissance éventuelle.
- Estimations du budget prévisionnel de fonctionnement et du coût du personnel sur 5 ans.
- Identification des recettes (prestations, ventes...), financements et partenariats possibles (techniques, aides au développement...).
- Evaluation de la capacité d'autofinancement et analyse de la viabilité économique sur 5 ans.

→ ASPECTS TERRITORIAUX :

L'objectif de cette rubrique est d'identifier la plus-value que peut apporter un A.CI. à destination d'un public prioritairement féminin dont les activités supports seront recyclerie / ressourcerie, le nettoyage des tombes et le conditionnement des produits locaux à la collectivité, au-delà des aspects liés à la gestion des activités : création de lien social, rayonnement sur les communes environnantes, création d'activité économique et d'emploi, offre de biens de consommation plus facilement accessibles à certaines classes sociales, développement des actions de communication/sensibilisation à l'environnement auprès des producteurs de déchets, des usagers de la recyclerie et du grand public...

L'ensemble de ces éléments, notamment l'analyse comparative des scénarios d'implantation, fera l'objet d'une synthèse qui devra permettre de conclure sur la faisabilité d'un A.CI. à destination d'un public prioritairement féminin dont les activités supports seront recyclerie / ressourcerie, le nettoyage des tombes et le conditionnement des produits locaux.

4. RÉSULTATS ATTENDUS DE L'ÉTUDE

Un rapport intermédiaire sera fourni en fin de première partie présentant le diagnostic du territoire (gisements, organisation de la gestion des déchets, acteurs locaux).

Les résultats finaux seront remis sous la forme d'un rapport complet en 8 exemplaires papiers et 8 exemplaires numériques et faire l'objet d'une présentation orale lors d'un rendu auprès de tous les partenaires.

Une synthèse de l'étude, diffusable à un large public d'élus et d'acteurs du territoire, devra également être rédigée et transmise sous forme papier et sous forme numérique.

5. PILOTAGE ET SUIVI DE L'ÉTUDE

Le suivi technique de cette étude sera assuré par M. le Directeur général du Groupe Coopératif Tremplin et par M. X du Groupe Tremplin

Le Groupe Tremplin tiendra informé à chaque étape les différents partenaires lors de réunion de restitution auxquelles seront invités : La Communauté de communes de Vernoux, le Conseil général de l'Ardèche, la Mairie de Vernoux, la Direccte, la Région Rhône Alpes, le CDRA, le PNR, le Réseau des Ressourceries, Pôle Emploi, le Site de Proximité CédRE.

Les comptes-rendus de ces réunions seront rédigés par le prestataire.

6. PLANNING PRÉVISIONNEL DU PROJET

Les réponses à ce cahier des charges sont attendues pour le : 27 août 2010 par courrier ou par mail à l'adresse suivante : Groupe Tremplin 20 rue du repos 07 300 TOURNON / tremplin@club-internet.fr

Le contenu de l'offre comprendra

- La proposition technique et financière concernant cette étude.
- Le devis détaillé et les délais proposés.
- L'organisation et les moyens humains mobilisés.
- La référence en ce domaine.

Le choix du cabinet retenu sera réalisé le 31 août 2010 à partir des critères suivants : le prix, les délais de réalisation, la méthode proposée et l'expérience des cabinets.

Il est proposé que la durée de l'étude n'excède pas 4 mois, le lancement de l'étude étant prévu en septembre 2010. Le candidat proposera donc un planning de travail permettant de respecter cette donnée.

Cette étude sera lancée qu'après réponse favorable des financements pour mener celle-ci à bien.

Maitre d'ouvrage : Tremplin Horizon

Contacts :